

Dispositif Recherche exploratoire

de la praticienne à la chercheuse / du praticien au chercheur (février-août 2023)

Cahier des charges

Ce dispositif vise à ce qu'un·e praticien·ne musicien·ne-enseignant·e adopte une posture de chercheur·se sur ses propres pratiques : le but est de mieux les comprendre et de les améliorer en apportant des pistes d'action auxquelles il ou elle n'aurait pas pensé initialement.

Il s'inspire du principe de recherche-action.

Principes

Il s'agit de mener une recherche exploratoire sur un problème récurrent, une « chose qui gratte » dans sa pratique professionnelle, d'en faire le *contour* en le décrivant de manière détaillée et en le documentant le plus finement possible pour aboutir ensuite à l'élaboration d'une question de recherche. Celle-ci est alors travaillée à l'aide d'une notion théorique choisie pour sa pertinence par rapport à la situation décrite. Le *détour* par cette ressource théorique vient éclairer puis étayer la question sous un nouvel angle.

Cette recherche exploratoire permet d'élaborer des pistes d'actions à mener à court et plus long terme.

Réalisation

Phase 1 (février-mars)

Le point de départ est l'identification d'une « chose qui gratte » dans l'activité de musicien·ne-enseignant·e. Celle-ci peut naître d'une envie, d'une intuition, d'un flou, d'une insatisfaction, d'une curiosité, d'un problème rencontré, etc.

Un document est à déposer sur Moodle avec une première description concrète de la « chose qui gratte » choisie (env. 1 page).

Un entretien a lieu ensuite avec le ou la formatrice référente, pour déterminer les éléments permettant de la documenter en détail : observation, discussion avec des parties prenantes, consultation d'archives, compte-rendu de témoignages d'expériences voisines, lecture de textes en lien, etc.

Phase 2 (avril-juin)

Un document est à déposer sur Moodle avec les éléments de la recherche documentaire faisant le contour de cette « chose qui gratte » (de 3 à 5 pages), et une première élaboration de question de recherche.

Un entretien a lieu avec le ou la formatrice référente, pour préciser la question de recherche avec quelques réponses provisoires, puis déterminer la notion théorique mobilisable pour les éclairer.

Phase 3 (juillet-août)

Un document est à déposer sur Moodle comprenant : une présentation synthétique (et partielle) de la notion théorique mobilisée, une description des extraits lus, puis une ou des utilisations possibles de cette notion pour éclairer la question de recherche.

À la suite du stage d'août, un entretien-bilan a lieu avec le ou la formatrice référente au départ de l'ensemble des documents. Il sera aussi l'occasion d'évoquer des suites possibles.

Suivi du dispositif

Accompagnement :

Chaque étudiant·e est accompagné·e par un ou une formatrice du centre pour la formalisation des éléments du dispositif et son déroulement (appui méthodologique, administratif, etc.).

Il ou elle bénéficie de **4 heures d'accompagnement individuel** avec le ou la formatrice référente hors des temps de stages.

Évaluation :

Le dispositif est validé par le rendu des différents documents dans le respect du cahier des charges. Son évaluation a lieu lors d'un entretien-bilan avec le ou la formatrice référente.

Critères d'évaluation

- la pertinence de la description du « problème » (sa documentation et sa contextualisation, phase 2)
- l'articulation entre la notion théorique et ce problème (phase 3)
- l'organisation des informations pour un ou une lectrice dans les différents documents
- l'entrée dans une posture de chercheur·se (évolution de la réflexion, mise à distance des réponses de praticien·nes et du sens commun)